



SUDINFO

BULLETIN MENSUEL D'INFORMATION,
DE REFLEXION ET D'EXPRESSION
de la Section syndicale Sud Santé Sociaux
à destination des agent(e)s du Samusocial de Paris

Membre de l'Union
syndicale
Solidaires

N° 19
Décembre
2019

CONDAMNATION HISTORIQUE DES DIRIGEANTS DE FRANCE-TELECOM : Procès d'un management criminel

La section syndicale **Sud Santé Sociaux du Samusocial de Paris**, suit de près le **procès pour harcèlement** entamé l'été dernier, contre **France Télécom**, pour des faits incriminés qui se sont déroulés entre 2007 et 2011 : des dizaines de **suicides** faisant suite à une restructuration brutale de France Télécom, service public, devenu entreprise privée : « **Orange** ». L'**Union Syndicale Solidaires**, à laquelle nous sommes rattaché-e-s, a toujours soutenu **SUD PTT (La Poste)**, qui est partie civile dans ce procès. Le **20 décembre 2019**, des **peines de prison** ont été enfin prononcées à l'encontre des principaux dirigeants de l'époque, condamnés pour **harcèlement moral institutionnel**, à défaut d'« **homicide involontaire** ».

C'est tout un pan des méthodes de gestion du personnel et managériales en France, qui se dévoilent criminelles et pathogènes. C'est une première. Et l'**Union Syndicale Solidaires** ne s'arrêtera pas là. Il est urgent de chercher à identifier toute pratique du même acabit qui aurait libre cours dans nos entreprises et établissements. Ces techniques destructrices ont la vie dure, se répandent comme une traînée de poudre, sont enseignées et apprises, dans des écoles de formation ou des cabinets sombres et secrets, avec des formateurs/rices, conseillers-ères et stagiaires qui les cautionnent en les appliquant. Il est tout aussi important de rappeler qu'il ne s'agit pas de « **chercher des coupables** », mais d'« **identifier des techniques managériales et de gestion du personnel** » **toxiques**. Un harcèlement n'est pas forcément volontaire, sauf si le/la harceleur/euse est un(e) **perverse**, au sens psychopathologique du terme. Le harcèlement est souvent **structurel** : c'est l'ensemble des modalités d'organisation ou de désorganisation du travail qui résultent harcelant ; les cadres et responsables ne sont souvent que des maillons d'une longue chaîne d'instructions dont ils ignorent les conséquences réelles sur la santé et la vie des travailleurs/euses. C'est le **cumul** des différents agissements et techniques qui devient harcelant : **doutes permanents sur le devenir de son propre poste de travail ou du service, absences de réponses de la direction aux différentes questions légitimes que se posent les travailleurs-euses, changements constants d'horaires, de postes, mensonges...** sans compter les modalités relationnelles souvent très conflictuelles entre collègues et avec les responsables : impolitesse, incivilités, vulgarité, agressivité ou totale absence de communication, telle une **omerta** qui sévirait dans les services. Tout le monde a peur de parler.

L'**Union Syndicale Solidaires** soutient donc le projet d'**innovation législative** qui est proposé suite à ces nouvelles décisions judiciaires dans le cadre du procès contre France Télécom -

Orange. Il prévoit d'étendre les prérogatives des instances représentatives du personnel aux environs de l'entreprise ou de l'établissement, incluant la **problématique de l'environnement et les citoyen-nes riverain(e)s du lieu de travail**. Les scandales d'**amiante** (voir travaux du Giscop93 sur Saint-Denis notamment), la catastrophe de **Lubrizol** et l'incendie de **Notre Dame**, nous font prendre conscience que l'organisation du travail interne à une entreprise ou un établissement, peut avoir des répercussions extrêmement importantes sur les alentours et les habitant(e)s, à long terme.

Le projet prévoit aussi de renforcer et de spécifier la **répression** et les **sanctions** à l'encontre des personnes reconnues coupables, en développant des concepts comme **crime social** ou **crime d'écocide**, avec création d'une **cours pénale internationale dédiée**. L'idée est aussi de prohiber les pratiques et modes d'organisation du travail pathogènes (la sous-traitance en cascade par exemple), de rendre plus **indépendante la médecine du travail** qui reste malheureusement encore trop souvent à la botte des employeurs/euses qui la financent, la **création d'un CTSE (Comité-Travail-Santé-Environnement)** à la place du **CHSCT (Comité Hygiène Sécurité et Condition de Travail)** voué à disparaître totalement d'ici 2022, suite aux ordonnances Macron du 22 septembre 2017. « *Il est temps [également] de créer et expérimenter un dispositif permettant la reconnaissance des incidences psychopathologiques du travail et de son rôle déterminant dans des pathologies psychiques. Pour les maladies non prévues dans un tableau [des maladies professionnelles], il convient de réformer la procédure inefficace des comités régionaux de reconnaissance des maladies professionnelles (CRRMP), qui devraient être composés de spécialistes de la santé au travail.* »

L'**Union Syndicale Solidaires** soutient par exemple, l'attribution de quatre heures par mois à chaque travailleur/euse, pour permettre l'expression effective de chacun(e), sur les conditions de travail, avec une totale liberté laissée pour l'organisation des réunions, le choix du lieu et l'animation, en garantissant l'anonymat des avis.

Ces **condamnations** des dirigeants de France Télécom, sont de petites et humbles **victoires**. Elles sont certes insuffisantes en soi. Le chemin est donc long. Mais avec le soutien des travailleurs/euses, leurs témoignages et leur persévérance, les représentant(e)s du personnel pourront poursuivre ces luttes de manière plus efficaces, pour que le travail soit un lieu d'**épanouissement, d'accomplissement** et d' pour toutes et tous, et non un **mouroir** et un **cimetière**.

GREVES DE DECEMBRE 2019 :

UN COMBAT CIVILISATIONNEL CONTRE LA BARBARIE

Sud Santé Sociaux et l'**Union Syndicale Solidaires** soutiennent de tout cœur la mobilisation des **grévist**. Nous dénonçons les discours culpabilisant à leur encontre, qui circulent dans les médias, par la voie du gouvernement. Le **mécontentement** des françaises et des français, vient de la **réforme des retraites** et de la politique du gouvernement avant tout, et non du **blocage du pays**. Au contraire, les **solidarités locales** entre travailleurs/euses, habitant(e)s, citoyen-nes, Gilets Jaunes et associations, se développent : solidarités avec des familles sans-abris, des réfugié-e-s, grévistes... grâce à l'organisation de repas solidaires, des collectes, des caisses de grève. Le gouvernement tient sur sa position et n'écoute pas

le pays. La **technocratie** est au pouvoir et n'a que faire de l'**humain**. La mobilisation contre la **réforme des retraites** a catalysé toutes les autres luttes : les françaises et les français veulent un **avenir**, des **perspectives**, **travailler, se former, vivre, éduquer leurs enfants**, la génération future. Nous dénonçons les **violences policières** avalisées par le gouvernement, qui ont des conséquences dramatiques sur les femmes et les hommes qui luttent pour **une vie meilleure, éborgné-e-s** au LBD, **défiguré-e-s**, parfois même **décédé-e-s** des suites de complications. C'est la **civilisation** qui se bat contre la **barbarie**. A nous de **relayer** dans nos entreprises et établissements, au quotidien.

